

LES AMIS DU MARCHE-AVEC
COMPTES RENDUS
de
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
et de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
tenues le 23 NOVEMBRE 2017 à Concarneau

Notre association s'est réunie en assemblées générales ordinaire et extraordinaire le 23 novembre 2017 à 20 h au Pôle Nautique de Concarneau. 47 personnes étaient présentes ou représentées (26 présents et 21 pouvoirs). M. Bruno Quillivic, adjoint au maire de Concarneau, a assisté aux deux AG.

RÉSUMÉ

Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)

L'AGE a approuvé la modification de nos statuts, effectuée pour répondre à la demande des services fiscaux pour la délivrance du rescrit fiscal. Les deux autres modifications concernaient les cotisations et le renforcement du bureau.

Assemblée Générale Ordinaire (AG)

L'AG a approuvé les Rapports moral, et financier, et la prévision des travaux à réaliser en 2018. L'AG a pris connaissance du bilan des sorties de 2017 et des navigations prévues en 2018

Les questions diverses portaient sur :

- Les activités hivernales avant la reprise de la saison
- Le soutien à apporter à l'association de la Belle Angèle
- La possibilité nouvelle pour l'association de recevoir des dons avec réduction d'impôts pour le donateur
- La modernisation du site internet
- La confection de nouvelles tenues d'équipage
- Les activités avec les Amis du Musée de la Pêche
- La préparation des Vieilles Coques 2018
- La mise à jour des commissions

Enfin, l'AG a procédé à l'élection des membres du conseil d'administration. Sont élus :

Jean APPERT, Francis ARNOS, Bertrand AURY, Philippe CRAUK, Alain GAGEONNET, Michel GAGEONNET, May-France GAROT, Bernard HOUSSIN, Jean-Yves KERVIZIC, Catherine LE BLANC, Yves LE BORGNE, Michel LEHNEBACH, Daniel LOURAU, Gérard RIBOUCHON, Paul ROHOU, Pascal TOCQUEC.

Election du président et du bureau par le nouveau CA

Le nouveau CA, réuni à l'issue de l'assemblée générale a réélu le président sortant, Paul Rohou, et élu un bureau composé comme suit :

- 3 vice-présidents : Pascal TOCQUEC, Francis ARNOS et Bertrand AURY.
- Trésorier : Jean-Yves KERVIZIC. Trésorier-adjoint : Michel GAGEONNET.
- Secrétaire : Yves LE BORGNE. Secrétaire-adjoint : Jean APPERT.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (AGE)

Cette AGE se justifiait par la nécessité de modifier nos statuts, à la demande des services fiscaux. En effet, la possibilité de déduction (rescrit fiscal) sur les dons offerts à l'association était conditionnée par de nouvelles dispositions sur la dévolution des biens de l'association en cas de dissolution.

Deux autres modifications concernant les cotisations et le renforcement du bureau étaient d'autre part proposées à l'AGE :

Article 6 - MEMBRES - COTISATIONS

[...] L'Assemblée générale ordinaire fixe le montant des cotisations

Article 13 - LE BUREAU

Le Conseil d'Administration élit un Bureau composé au minimum de :

- Un président et, éventuellement, un ou plusieurs vice-présidents ;
- Un trésorier et, éventuellement, un ou plusieurs vice-trésoriers ;
- Un secrétaire et, éventuellement, un ou plusieurs vice-secrétaires.

Article 15 - DISSOLUTION

« En cas de dissolution prononcée selon les modalités prévues à l'article 11 des présents statuts, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés, et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et aux dispositions du décret du 16 août 1901 ; ainsi, l'assemblée générale extraordinaire qui statue sur la dissolution ne peut attribuer aux associés, en dehors de la reprises des apports, une part quelconque des biens de l'association. »

Ces trois modifications sont approuvées à l'unanimité des membres présents.
Les statuts seront modifiés en conséquence.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (AG)

Ordre du jour :

- Le mot du président (rapport moral).
- Rapport financier
- Travaux réalisés en 2017 et prévus en 2018

- Sorties réalisées en 2017 et navigations prévues en 2018
- Questions diverses
- Election des membres du C.A., par l'AG.

1-Le mot du président : Rapport moral

Merci aux adhérents présents ou représentés pour leur participation à cette AG et à la vie de l'association.

Nous saluons la présence de Mr Quillivic, adjoint au maire, et le remercions de participer à notre réunion.

L'association des Amis du Marche-Avec reste forte d'une centaine de membres.

En 2017 Le bateau a effectué beaucoup de sorties, le nombre de personnes embarquées est élevé.

Les travaux prévus affectant la sécurité ont tous été réalisés avec le soutien financier des collectivités.

Les finances de l'association sont saines, malgré les nombreux travaux ; l'association n'est pas endettée et termine l'année avec de la trésorerie permettant d'envisager les travaux courants à venir avec sérénité

Les rapports avec l'armateur (la Ville) sont bons, avec un groupe de Conseillers Municipaux qui s'occupent de nous, et avec monsieur le maire venu à bord pour la première fois lors de la Route de l'Amitié au Bono. Nous avons aussi obtenu le concours des ateliers municipaux pour certains travaux, et un radeau de survie inutilisé du bac du Passage nous a été attribué.

Des échanges avec les services de la Ville ont eu lieu pour réécrire la convention qui nous lie à la municipalité.

Il reste des travaux importants en coût à faire, compte tenu de l'âge du bateau, sans oublier la nécessité de poursuivre le travail d'entretien continu.

Le programme 2018 est, lui aussi, bien attractif.

Parmi les questions diverses, il y a l'obtention du rescrit fiscal, nos relations avec diverses associations comme l'association la Belle Angèle, celle de la Misaine, les Amis du Musée de la Pêche, les clubs d'aviron locaux etc.

L'association, avec plusieurs autres, milite pour que dans le nouvel aménagement de l'arrière port soit prévu un ponton dédié aux bateaux traditionnels.

2- Rapport financier

Michel Lehnebach présente le compte d'exploitation résumé de l'exercice 2017
(du 1/11/2016 au 31/10/2017)

Recettes :

-Cotisations	3210
-Subvention Ville :	4500
-Subv. Département	1270
- Subv. Région	670
-Dons (d'entreprises et privés)	2092
-Ventes diverses	1518
Total recettes ;	----- : + 13 260 €

Dépenses :

-Entretien courant :	2072
-Travaux de rénovation	9528
-Administration - Assurances	711
-Fuel	460
-Divers	172
Total dépenses :	----- : - 12943 €

Solde 2017 (excédent) + 317 €

- Les subventions département et région sont versées à hauteur de 40% du montant des dépenses réalisées (versement sur présentation de la facture acquittée dans la limite de 5693 € pour le département et de 5093 € pour la région.)

- On peut noter que la contribution de la Ville n'a pas diminué grâce à l'action du groupe d'élus (Mr Calvarin, mmes Baqué, Boidin, et mrs Quillivic et M.Bigot)

-A noter qu'à partir de cette année notre association a la possibilité de recevoir des dons avec réduction d'impôt directement grâce au rescrit fiscal, ou indirectement via la Fondation du Patrimoine.

Pour finir, nous proposons :

- le maintien de la cotisation à 30€ pour 2018
- la fixation d'une cotisation réduite à 10€ pour les jeunes du service civique et les jeunes de moins de 25 ans.

3- Travaux réalisés en 2017 et prévus en 2018

En 2017 les travaux pour 7000 € ont été réalisés par le charpentier de marine CHABAT : bout-dehors, structure barre d'écoute, ferrures des moustaches et boulons d'accastillage pavois ;

Les ateliers municipaux ont pris en charge chaumards et réfection du rouf (économie de 500€) ;

L'ensemble des poulies a été vérifié et repeint en blanc par nous, tandis que les caps de mouton ont été rénovés.

En 2018, il est prévu de refaire au moins le côté bâbord du pavois pour 6000€ couverts à 40% par les subventions du département et de la région qui s'appliquent pendant 4 ans (càd jusqu'en 2020).

Un rouf neuf sera réalisé par les ateliers municipaux. L'ancien rouf est déjà déposé. (économie de 5000€)

Les voiles seront révisées pour environ 1000€

Dix brassières sont à renouveler pour 900€, ainsi que la révision annuelle du nouveau BiB pour 350€, suite au don d'un BiB 20 places du bac par la mairie en remplacement de nos 2 BiBs qui étaient périmés fin 2017.

Vote de l'assemblée sur les points précédents

- Rapport moral ;
- rapport financier ;
- montant de la cotisation 2018.

Ces trois points sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

4- Sorties réalisées en 2017 et navigations prévues en 2018

Le but de l'association est de promouvoir la ville de Concarneau et la voile traditionnelle en faisant naviguer le « Marche-Avec » témoin du patrimoine maritime local. Année après année, nous atteignons ce but et le bateau a cette année encore, beaucoup navigué.

Sorties 2017

Les temps forts de l'activité 2017, qui est restée soutenue, ont été les participations à la Semaine du Golfe et à la Route de l'Amitié. En plus de ces deux croisières, le Marche-Avec a effectué 52 sorties à la journée et 16 entraînements du jeudi. En 2017, le livre de bord mentionne 879 personnes embarquées, à comparer aux 695 en 2016 (+ 184 - progression d'un quart : 26%).

A noter des navigations sortant de l'ordinaire ; accompagnement de la goélette WHY en partance pour le pôle nord, accueil du Belem devant Concarneau, accueil devant Raguénès des rameurs venant de l'Ile d'Yeu, navigation en compagnie de la yole de Bantry du Guilvinec, présence à la course du Figaro, navigation avec les participants aux Vieilles coques où le Marche-Avec a embarqué un pianiste, un bassiste et une chanteuse. Et puis accueil en baie et navigation avec les voiliers de l'Armada de l'espoir.

De très beaux spectacles, diversifiés -

Nous sommes allés à Sainte-Marine sur les traces de Jacques de Thézac le fondateur des Abris du marin, nous avons remonté l'Aven, le Belon, fait acte de présence à la fête des quais de Brigneau et mouillé pour la deuxième année consécutive à Merrien.

Notons aussi quelques animations particulièrement réussies en liaison :

- avec le service du Patrimoine de la municipalité pour les Journées du patrimoine en permettant la visite guidée du port à 80 visiteurs ;
- avec l'association des Amis du musée de la Pêche, lors des Filets-Bleus, pour faire naviguer 105 visiteurs du musée ;
- avec les services sportifs de la ville, lors de l'animation « Tout Concarneau navigue » pour faire naviguer 36 Concarnois ;
- avec la Station de biologie marine pour les opérations « Objectif plancton » en baie.

Programme 2018

En 2018, nous envisageons la possibilité de participer aux manifestations suivantes :

1. Vilaine en fête (du lundi 7 au dimanche 13 mai) - Le point de rendez-vous est La Roche Bernard qui se trouve à 16 nautiques de l'entrée du Golfe, soit environ 65 nautiques de Concarneau. Prévoir sans doute 2 jours aller et 2 jours retour.
2. Fête maritime d'Étel (15-16-17 juin). Prévoir 1 jour aller et 1 jour retour.
3. La Route du Sable (samedi 23 juin). Prévoir sans doute 2 jours aller et 2 jours retour.
4. Vieilles Coques (7 juillet)
5. Douarnenez 2018 (du 27 au 29 juillet). Prévoir sans doute 2 jours aller et 2 jours retour.
6. Fête des Filets Bleus (du 15 au 19 août)
7. Fête de la Belle Angèle (samedi 25 août)

8. Pardon des Glénan (dimanche 2 septembre)

Les entraînements du jeudi continueront ainsi que les sorties du mardi après-midi, et en juillet-août les sorties pique-nique du mardi.

Nous comptons aussi recevoir l'équipage de la yole Spered ar Mor pendant un week-end, et peut être, sur le même modèle de sortie, c'est-à-dire une découverte sur deux jours d'un autre bateau traditionnel, avec hébergement de l'équipage invité au Pôle Nautique, le Rigolo de Doëlan et le Forban du Bono.

5- Questions diverses

Activités hivernales

Cette année encore, l'association essaiera de garder le lien pendant l'hiver, pas seulement avec la traditionnelle Galette des rois, mais aussi avec, comme il y a deux ans, des ateliers quelques jeudis après-midi : matelotage, navigation, sécurité, et pourquoi pas godille. Cela venant en sus des ateliers matelotage proposés par ailleurs par les Amis du Musée de la pêche.

Un premier atelier dédié à l'utilisation des cartes de navigation est proposé par Bertrand le jeudi 11 janvier à 14h au Pôle Nautique.

Des courriels vous informeront le moment venu.

Naufage de la Belle Angèle

La Belle Angèle, le bateau de Pont-Aven, a fait naufrage le mardi 17 octobre à l'aube, à l'Aber Wrach. Son skipper, Anthony Megnan, est mort dans cet accident. Notre association a été touchée par ce drame, et nous avons marqué notre solidarité avec le déplacement à Saint Malo de quatre Amis du Marche Avec pour rendre hommage au skipper décédé, et par l'envoi d'une gerbe de fleurs.

L'association de la Belle Angèle a manifesté immédiatement son intention de ne pas tout lâcher et au contraire, de « reconstruire quelque chose ». Il y a plusieurs options, qui seront discutées lors de l'AG de la Belle Angèle en janvier :

- La reconstruction d'un bateau, mais il est peu probable qu'il s'agisse d'une nouvelle Belle Angèle, réplique de l'Utile ; une possibilité serait aussi la construction d'une réplique d'un bateau plus petit qui a été basé sur l'Aven au XIXème siècle, un sloop du genre du Marche-Avec mais avec un tirant d'eau moindre, une « patache » des douanes.

- La restauration d'une gabarre monument historique, Fleur de Mai, qui est en souffrance depuis plusieurs années et est proposée gracieusement à l'association.

- L'achat d'un bateau existant : ce pourrait être Minaouët II, cotre pilote de la Gironde, monument historique, basé depuis plusieurs années à Pont-Aven.

Notre association, en liaison avec Maurice Le Reste, président de la Belle Angèle, propose son aide de plusieurs façons :

- pécuniaire, par l'adhésion à la Belle Angèle d'un certain nombre d'Amis du Marche-Avec ; l'adhésion annuelle est de 20 euros, 40 pour une famille de 4 ; cet apport financier est surtout symbolique et constitue un geste de solidarité. L'idée est d'adhérer individuellement, mais de dresser une liste des Amis du Marche-Avec désireux d'adhérer à la Belle Angèle pour mieux faire ressortir le soutien de notre association ; à noter qu'un petit livre sur la Belle Angèle est également proposé à la vente (15 euros ou 10 pour les adhérents).
- participation à la fête 2018 de la Belle Angèle ;
- enfin, envisageant la possibilité que le futur bateau reste dans la région en statut plaisance et soit mené par des bénévoles, sur le modèle du Marche Avec, nous aiderons en proposant entraînement, chefs de bord et équipiers le moment venu. Cet entraînement incluant la proposition que les Amis de la Belle Angèle viennent naviguer et s'entraîner sur le Marche-Avec en attendant leur futur bateau.

D'ores et déjà, pendant l'AG, 18 Amis du Marche-Avec ont rejoint l'association de la Belle-Angèle. Si vous souhaitez vous joindre à eux, contactez le secrétariat de notre association qui collectera les adhésions.

Nous signalons que le 2 décembre à Pont Aven, il y aura un apéritif dînatoire avec musique pour les adhérents et bénévoles de cette association.

Explication du rescrit et de la modification des statuts

En début d'année, le président a déposé auprès des services fiscaux un dossier pour nous faire reconnaître comme association d'intérêt général et donc « *pouvoir être éligible au dispositif de délivrance de certificats de déductibilité fiscale aux particuliers et entreprises qui consentent des dons pour la réalisation de l'objet statutaire de l'association* » selon les termes de l'administration fiscale.

Notre dossier a été accepté en juillet, et nous pouvons recevoir des dons ouvrant droit à une réduction d'impôts au donateur, à hauteur de 66% du don. Nous n'avons pas reçu à ce jour confirmation que la cotisation pouvait elle aussi être considérée comme un don.

Cette acceptation était subordonnée à la modification de l'article 15 de nos statuts sur la dévolution des avoirs de l'association en cas de dissolution de celle-ci. C'est pourquoi nous avons réuni une Assemblée Générale Extraordinaire pour modifier les statuts dans ce sens (Voir début du Compte rendu).

Modernisation du site

Comme vous pouvez le constater en surfant sur notre site, un très gros travail est fait par Bernard Houssin pour le moderniser et le tenir à jour.

Une réorganisation récente a été conduite pour assurer une confidentialité de nos activités, nécessaire par les temps actuels. Ainsi la création de ***l'espace adhérents*** accessible aux seuls adhérents, avec mot de passe, évite de diffuser dans la nature trop d'informations permettant à des personnes mal intentionnées de nous nuire.

Cette discrétion s'impose aussi par le respect des règles d'échanges par courriels qui sont celles de tout courrier inviolable.

Notons la projection durant l'AG de très beaux diaporamas de Pascal Renaut sur la route de l'amitié et de Bernard Houssin sur les travaux d'hivernage. Leur mise sur site-YouTube se fera plus tard d'une façon adaptée en raison des droits sur la protection des œuvres musicales.

T-shirts

Catherine Le Blanc et Pascal Renaut, qui sont remerciés ici pour leur travail, ont prospecté pour un modèle de T-Shirt de meilleure qualité que l'actuel modèle dont nous avons encore un stock.

Ils nous proposent un modèle de polo bleu-clair, avec un badge M Avec sur la poitrine à droite, et CC1645 imprimé verticalement dans le dos à gauche, en gros caractères. Ces polos coûteraient 16€ pièce pour une série de cent et seraient mis en vente à 20€.

L'intérêt de cette proposition est que l'achat se fera par souscription, d'où pas d'avance de trésorerie et pas de gestion de stock.

Activités avec les Amis du Musée de la Pêche et les activités au profit du musée (réunion le 20 décembre prochain)

Vieilles Coques

L'expérience de cette année nous montre que cette fête nautique organisée conjointement par La Misaine et les Amis du Marche-Avec, depuis deux ans, doit augmenter ses recettes. Ceci peut être obtenu en attirant des visiteurs par plus d'animations.

- Nous reconduisons notre participation dans l'organisation de cette fête avec La Misaine. Des réunions préparatoires ont eu lieu, la prochaine le mardi 5 à 18:30 au Pôle nautique.
- La liste des bateaux participants s'étoffe.
- Le tableau de Bruno Blouch est demandé pour la fin du mois, de sorte qu'un visuel de la fête puisse être présenté dès décembre, en particulier au Salon Nautique (2 au 10 décembre).

- Musique : les musiciens de jazz de l'an dernier reviendront et referont un concert sur le Marche-Avec. Un autre groupe s'est proposé, de chants de marins traditionnels. Ce qui fera trois groupes avec les Gabiers du Passage
- Animations diverses : une personne présentant des jeux traditionnels bretons viendra animer la fête et un concours de godille est prévu dans l'arrière-port, avec trois bateaux prêtés par le Pôle Nautique.
- Les Vieilles Coques se dérouleront le 7 juillet, leur bon déroulement nécessitera de nombreux bénévoles.

Mise à jour des Commissions

Commissions :

- Entretien du bateau : les chefs de bord.
- Sécurité : Francis Arnos.
- Annexe : Yvon Le Borgne et Catherine Le Blanc.
- Communication et presse : Pascal Tocquec, Gérard Ribouchon, Bernard Houssin (gestion du site).
- Organisation du local : Bertrand Aury, Jean Appert et Michel Lehnebach.
- Pharmacie de bord : Alain Gageonnet, May-F. Garot et Catherine Le Blanc.
- Vente d'objets promotionnels : May-F. Garot et Catherine Le Blanc.
- Préparation des Vieilles Coques et liaison avec l'association La Misaine : François Mével.
- Suivi des fêtes et rassemblement de voiliers traditionnels : Bertrand Aury et Francis Arnos.
- Repas de fin d'année et galette des rois : Annie Le Borgne et Catherine Le Blanc.

6- Election du conseil d'administration 2018

Après vote de l'assemblée, le CA 2017 est composé de :

Jean APPERT, Francis ARNOS*, Bertrand AURY*, Alain BOTHOREL*,
Philippe CRAUK, Alain GAGEONNET, Michel GAGEONNET,
May-France GAROT, Bernard HOUSSIN*, Jean-Yves KERVIZIC,
Catherine LE BLANC, Yves LE BORGNE, Yves LE ROY*,
Michel LEHNEBACH, Daniel LOURAU, Gérard RIBOUCHON,
Paul ROHOU, Pascal TOCQUEC*.

(Rappel : les chefs de bord (*) sont membres du CA par décision de l'AG du 25/11/2016.)

Cette élection clôt l'assemblée générale ordinaire.

Le nouveau CA se réunit à l'issue de l'assemblée générale.

Election du Président et du Bureau par le nouveau CA

Président :

Paul ROHOU est reconduit comme président par le C.A., pour 2018.

Bureau

Les membres du bureau 2018, élus par le C.A. sont :

3 vice-présidents : Pascal TOCQUEC, Francis ARNOS, Bertrand AURY.

Trésorier : Jean-Yves KERVIZIC. Trésorier-adjoint : Michel GAGEONNET.

Secrétaire : Yves LE BORGNE. Secrétaire-adjoint : Jean APPERT.

Une réunion du nouveau CA est prévue mardi 7 décembre, à 18h30, au pôle nautique.

Les différents points de l'ordre du jour étant traités, la réunion se termine à 22 h 30.

Le Président,
P. ROHOU
tél : 02 98 97 09 94
polroh@orange.fr

Le Secrétaire,
Y. LE BORGNE
tél : 02 98 97 08 38
ya.leborgne029@orange.fr